

Collèges - Lycées

Collège2016, évaluation des élèves, LSUN, pas de mise au pas pédagogique !

La réforme du collège est entrée en vigueur à cette rentrée, en dépit de son rejet par une majorité des collègues et des organisations syndicales. Mais cette mise en place ne signifie pas un renoncement à la combattre. Dans cette perspective, le SNES-FSU Versailles a organisé le vendredi 14 octobre un stage « Collège 2016 : un mois après, quelles perspectives ? » pour échanger sur cette mise en place chaotique et les modalités d'actions pour une autre réforme, ambitieuse pour les élèves et les personnels.



- **La matinée** a été consacrée à un état des lieux de la réforme dans l'académie. Les collègues se sont retrouvés dans les constats de l'enquête réalisée par le SNES-FSU dans le cadre de l'observatoire de Collège2016 : dégradation des conditions d'enseignement pour les élèves et les personnels... Il en est aussi ressorti que suite aux luttes de ces derniers mois, le rapport de force créé localement a permis l'application à minima de la réforme dans certains établissements. Dans d'autres établissements le zèle de l'administration a pu conduire à des usines à gaz et des aberrations pédagogiques. Plusieurs collègues ont souligné que cette réforme dénature le métier qui ressemble de moins en moins à celui qui les avait fait entrer dans l'Éducation Nationale.

LE SNES-FSU continuera à faire la lumière sur les réalités de collège2016 et à les porter dans le débat public.

- **L'après-midi** a été consacrée aux nouvelles modalités d'évaluation des élèves (DNB, LSUN...). Ils s'est avéré que

très peu de collègues avaient été informés par leur direction de ces dernières. La salle a fortement réagi face à la quantité de problèmes qu'elles soulèvent : surcharge de travail, volonté de certains chefs d'établissements d'imposer des modalités d'évaluation (classes sans notes). La nouvelle architecture du DNB qui conduit à la mise à l'écart de certaine disciplines et à la prédominance d'une évaluation locale du socle a également été pointée du doigt.

Les campagnes du SNES-FSU sur l'évaluation (dans les nouveaux bulletins, ne pas remplir les parties AP, EPI, parcours, éléments de programmes) et sur le nouveau DNB (un mot d'ordre, avec le SNEP-FSU, « 100 points pour l'EPS, les disciplines artistiques et les langues vivantes » pour ainsi souligner l'apport de toutes les disciplines dans la culture scolaire des élèves) a été bien accueillie par les collègues qui ont manifesté une forte volonté de lutter contre cette évaluation et pour un relégitimer le DNB.

Antoine Tardy

LYCÉES DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE : POUR UNE CARTE ÉLARGIE !



La refonte de l'Éducation Prioritaire initiée en 2015 a rapidement montré ses limites notamment parce qu'elle n'a pas concerné les lycées. Dès 2015, le SNES-FSU dénonçait cette absence des lycées et rappelait que ces derniers ont toute leur place dans l'Éducation Prioritaire. Pendant 18 mois, la Ministre et ses représentants (Recteurs, DASEN) ont entretenu le flou sur l'avenir des lycées, renvoyant tantôt à des discussions imminentes, tantôt à un statu quo. Mais la récente communication de la Ministre ne laisse plus de place au doute : **les lycées ont bien vocation à sortir de l'Éducation Prioritaire.** Cette décision est inacceptable : les

difficultés scolaires, économiques et sociales ne s'arrêtent pas à l'entrée au lycée, et les effets de la crise économique perdurent, frappant durement les familles, en particulier dans notre académie. L'annonce par la Ministre de la prolongation de la clause de sauvegarde (bonifications et primes) pour un an n'est qu'un écran de fumée puisqu'elle ne concerne que les personnels affectés en lycée avant le 1/09/2015 et qu'elle acte, de fait, une sortie à venir de ces établissements de l'Éducation Prioritaire, à la

fin de la période couverte par la clause de sauvegarde.

La section académique s'est rapidement mobilisée : soutien aux actions de ces derniers mois dans les établissements, initiative de communiqués intersyndicaux académiques, participations aux différents rassemblements régionaux en septembre et octobre. Pour amplifier la mobilisation au-delà de notre académie, un communiqué commun de plusieurs sections académiques (Aix-Marseille, Créteil, Paris et Versailles) a été initié, appelant à la **grève et à la manifestation le jeudi 17 novembre pour revendiquer la construction d'une carte élargie des lycées en Éducation Prioritaire.** Au niveau national, après avoir interpellé la Ministre en septembre, le SNES-FSU travaille désormais à la constitution d'une intersyndicale la plus large possible sur ce sujet.

La mobilisation prend de l'ampleur, permet de mettre au grand jour les contradictions de la politique gouvernementale sur ce dossier. Pour préparer cette journée de grève, les trois sections académiques de la région parisienne organisent une **réunion d'information le mercredi 9 novembre après-midi** (voir notre site pour les informations pratiques) :

- Quels sont les lycées concernés ?
- Quelles sont les conséquences pour les élèves et les personnels de cette sortie programmée (DGH, nombre d'élèves par classe, primes et bonifications) ?

Venez nombreux, et rendez-vous le 17 novembre dans la rue !

Marie-Pierre Carlotti